Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 33 (1969) Heft: 131-132

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉLANGES

ENCORE UNE FOIS PLEINE SA HANSTE

Pleine sa hanste, locution qui caractérise le style de l'ancienne épopée française, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Je voudrais donc en reparler aussi brièvement que possible. Ce qui est surtout ironique, c'est qu'une expression qui paraît n'avoir fait aucune difficulté à l'époque, constitue pour certains commentateurs du xxe siècle une énigme sémantique. Citons, à titre d'exemple, la description du premier coup de bataille livré par le héros de la *Chanson de Roland*:

- 1) Sun cheval brochet, 2) laiset curre a enforz,
- 3) Vait le ferir li quens quanque il pout.
- 4) L'escut li freint 5) et l'osberc li desclot,
- 6) Trenchet le piz, 7) si li briset les os,
- 8) Tute l'eschine li desevret del dos,
- 9) Od sun espiet l'anme li getet fors,
- 10) Enpeint le ben, 11) fait li brandir le cors,
- 12) Pleine sa hanste 13) del cheval l'abat mort

(éd. W. Calin, New York, 1968, vv. 1197-1204).

Parmi les interprétations les mieux connues de cette locution figurent celles de D. J. A. Ross et de W. D. Elcock ¹. Pour Ross, pleine sa hanste veut dire 'de la longueur de sa lance'. Il explique : « Actually the phrase, far from being a vague general expression for a heavy blow, or even a blow with outstretched lance, is a very precise and accurate one, describing an unhorsing of a particularly brilliant nature, an instance of the handling of the weapon which was evidently much admired. Hanste is here an exact measure of length, a lance-length, and the nature of the action is this: the victor transfixes his opponent, lifts him bodily from

^{1.} D. J. A. Ross, « Pleine sa hanste », Medium Aevum, XX (1951), p. 1-10; W. D. Elcock, « Pleine sa hanste », FS, VII (1953), p. 35-47.

the saddle, and deposits him on the ground a full lance-length behind his horse » (p. 6). En effet, nous avons là une explication précise — peut-être même trop précise. Étant donné que l'ancien français possède le mot hanstée 'la longueur d'une lance' (Gdf., IV, 415 a), on peut se demander pourquoi le poète n'aurait pas écrit : Pleine hanstée, del cheval l'abat mort, ce qui aurait exprimé l'idée sans ambiguïté. Mais Elcock a exposé en détail les faiblesses de la conjecture de Ross; il serait donc inutile d'y insister plus longuement.

Selon Elcock, pleine sa hanste signifie tout autre chose, car l'adjectif pleine résulterait d'une convergence phonétique des vocables pleine (< PLENA) et plaine (< PLANA) (p. 37). Pourtant, c'est sans preuve aucune qu'il déclare : « ... we feel justified in suggesting that pleine sa banste is the relic of a command formerly used in the lance-drill of the Frankish knights. We would therefore translate: 'lance at the level, with levelled lance' » (p. 38). Sans doute a-t-il raison quand il affirme : « As with the rifle, the whole art of manipulating the weapon successfully in combat lay in holding it steady. ... Holding so long and heavy an instrument at the level while seated on a galloping horse was a feat which called for no little strength and control » (p. 39). On remarquera cependant que le tableau dramatique présenté au début de cette étude se laisse facilement décomposer en treize étapes logiques, sinon chronologiques, indiquées ci-dessus par le numérotage. Dans un tableau comme celui-ci, où l'action suit une progression logique, où chaque détail se trouve à sa place, à quoi bon ajouter, le coup déjà réussi, ce prétendu ordre militaire : pleine sa hanste 'lance en position de niveau'? Un tel détail ne serait logique que placé entre 2) et 3); je suis donc d'accord avec le Tobler-Lommatzsch (IV, 880) pour douter du bien-fondé de l'hypothèse d'Elcock. Entre le vers Enpeint le ben, fait li brandir le cors 'il l'enfonce bien, fait chanceler le corps', et del cheval l'abat mort, on s'attend plutôt à trouver une locution signifiant 'en poussant fort, d'un grand coup, de toutes ses forces', etc.

Examinons donc quelques valeurs sémantiques de l'adjectif plein, d'abord en français moderne, ensuite en vieux français. Outre l'acception tout à fait usuelle, 'qui contient tout ce qu'il est capable de contenir', plein prend, par extension, celle de 'maximum, limite du possible'. Construit avec la préposition à, plein sert à former diverses locutions qui marquent le haut degré de la chose dont il s'agit: crier à pleine gorge, balle à pleine volée, donner, jeter à pleines mains, respirer à pleins poumons, voguer à

pleines voiles. Dans mordre, croquer, à pleines dents, l'adjectif plein s'applique, comme c'est le cas pour pleine sa hanste, à l'objet qui s'enfonce. Mais il y a plus : en français moderne, plein se dit de 'coups frappés'. En termes d'artillerie, on parle d'un tir de plein fouet, coup de plein fouet 'tir ou coup direct, sans sauts ni ricochets'. D'ailleurs, on vise bien afin de mettre une balle, une flèche, etc., dans le plein, en plein, c'est-à-dire de l'envoyer au milieu du but que l'on vise. A propos de coups directs, le Dictionnaire de Trevoux (Paris, 1771), p. 828 a, offre un exemple des plus instructifs emprunté au domaine du billard :

Plein, terme de Billard, se dit des billes considérées selon la ligne droite qui va du centre de l'une au centre de l'autre. Prendre une bille pleine, c'est pousser la sienne sur elle selon cette ligne droite d'un centre à l'autre, sans détourner de côté ni d'autre. Blousez cette bille, elle est toute pleine, c'est-à-dire, que la ligne, tirée du centre de la vôtre au centre de celle-là, aboutit à la blouse, et qu'en poussant la vôtre selon cette ligne, elle rencontrera l'autre, et la jettera dans la blouse. Si je vous prends bien plein, je vous ferai sauter. On dit aussi qu'on a la passe pleine, quand on est en droite ligne, vis-à-vis le milieu de la passe.

Sur le plan grammatical, il est à remarquer que l'adjectif-adverbe plein s'accorde toujours, dans cette dernière citation, avec un substantif contigu. On peut en dire autant de l'exemple suivant, cité par A. Furetière, dans son Dictionnaire universel (La Haye, 1797), s. v. plein : Il a pris la boule pleine.

Or, on remarquera que, dans les compléments circonstanciels de la *Chanson de Roland*, un adjectif de valeur adverbiale se trouve assez souvent placé devant le substantif, et même devant le présentatif du nom. Sans le présentatif (exemples 5 et 6), le complément prend une signification plus générale :

1) Dreites ces hanstes, luisent cil espiet brun	v. 1043
2) Peintes lur hanstes, fermez lur gunfanun	v. 3055
3) Pleine sa hanste del cheval l'abat mort	v. 1204
4) Trait ses crignels, pleines ses mains amsdous	v. 2906
5) Prent de la carn grant pleine palme e plus	v. 3606
6) Descent a pied, aled i est pleins curs	v. 2878

Dans chacun des quatre derniers exemples, la fonction grammaticale de plein est la même : tout en qualifiant le substantif, plein possède une valeur adverbiale qui sert à indiquer le haut degré de la chose dont il

s'agit. Une légère refonte grammaticale de la locution pleine sa hanste donnera, sans pour autant changer le sens, la grant hante pleniere :

Par mi le cors li pase *la grant hante pleniere* Que une aune li glace outre le dos derriere; Le cuens reprent sa lance qui li remest entiere.

> (Siège de Barbastre, (éd. J.-L. Perrier, CFMA Paris, 1926, vv. 6778-6780)

En vieux français, l'adjectif *plein* qualifiait non seulement l'arme ellemême, mais aussi la manière dont on frappait. Selon le *Godefroy* (VI, 212 c), *férir al plain*, *de plain*, *c*'est frapper de toute sa force :

Ensi doit ilh ferir *al plain* Des esporons ...

Mors eirt cui il de plain feroit

Les coups, eux aussi, pouvaient être pleins :

Attendre l'ennemi à plein cop, se disoit lorsqu'on le laissoit approcher assez pour pouvoir frapper à plein coup. (Chron. Fr. MS de Nangis, an. 1249)

(cité d'après la Curne de Sainte-Palaye, Dictionnaire, IV, 250 a-b)

Le Chevalier Espaignol rompit sa lance de pleine atteinte. (La Curne, II, 183 a)

Dans le Roland, ce sont justement des coups pleins, ou plutôt pleniers, que l'on frappe :

A colps pleners les en vunt ociant

v. 2463

A colps pleners de lor espiez i perdent

v. 3401

Coups pleniers, il faut le dire, ne diffèrent de grands coups que par une nuance.

Or, qu'ont-ils de commun, l'arme, le coup, et la manière de frapper, pour être tous les trois qualifiés de plein? Est-ce la notion de 'longueur' ou 'position de niveau' comme le voudraient Ross et Elcock? Évidemment non. Ce n'est que dans le 'coup porté' que les trois trouvent leur conjoncture. Et comme on le voit clairement dans l'exemple cité au début, c'est avec un coup de force maximun que Roland abat son adversaire. Il serait donc souhaitable, à mon avis, de rejeter définitivement les conjectures de Ross et Elcock pour en revenir aux interprétations de Bédier (à pleine hampe) et de Godefroy (de toute la force de sa lance). S'il manque à ces interprétations le pittoresque des plus récentes hypothèses, elles traduisent néanmoins les intentions du poète avec davantage de fidélité.

UN CAS D'ÉTOFFEMENT LEXICAL : AUJOURD'HUI

Peu nombreux sont les cas d'étoffement lexical comme celui de hui (< HÖDIE) > aujourd'hui. C'est pourquoi chacun mérite un examen attentif. Car, en fin de compte, ce n'est qu'en étudiant ces cas exceptionnels d'étoffement que l'on peut espérer déceler le mécanisme qui en est cause. C'est ainsi que le développement du mot aujourd'hui a déjà fait l'objet de plusieurs études importantes. Dans la création insolite de ce mot, Gilliéron voyait la nécessité de renforcer un vocable miné par l'usure phonétique ¹. Meillet croyait plutôt à l'action d'une tendance générale, commune à toutes les langues indo-européennes ². Spitzer, pour sa part, a discuté le rôle de certains facteurs d'ordre psychologique ³. Sans nier la valeur des hypothèses déjà avancées, je voudrais examiner ici l'influence d'un autre facteur qui aurait pu empêcher la survie indépendante du mot hui.

Dans sa Grammaire des langues romanes, (III, § 232) Meyer-Lübke remarque: « Si le vieux français dit au jour d'hui et les parlers actuels au jour d'aujourd'hui, si l'espagnol dit el dia de hoy et le portugais o dia de hoje, d'autre part l'italien se contente de oggi giorno, l'ancien français aussi connaît oi cest jur ... et l'ancien espagnol hoy dia. » C'est donc en renforçant une tendance déjà générale dans la Romania que le français a donné naissance au bloc unitaire: aujourd'hui.

En français, l'évolution phonétique HÖDIE > *huoi > *huei > hui [wi] est parfaitement régulière. Mais dès la fin du 13° siècle, selon Fouché, la transformation de [wi] en [wi] se fait remarquer dans l'Ouest et le Nord de la France, ainsi que dans l'usage parisien. Il nous offre les exemples suivants : « ... ouit pour uit (octo) dans des textes de Liège, du Luxembourg belge, de l'Indre et de la Manche; moui et mui (MÖDIU) dans les Ardennes, etc. Cette évolution s'est aussi produite dans le parler populaire de la capitale. Dans les Mazarinades, on trouve couir, couisse, couivre, ouile, trouye, Villejoui, etc., pour cuir, cuisse, cuivre, huile, truie, Villejuif, etc. Sans doute, [wi] a-t-il été adopté pour tel ou tel mot par les grammairiens. R. Estienne écrit par exemple : « huitres ou mieux ouystres ».

^{1.} J. Gilliéron, Pathologie et thérapeutique verbales (Paris, 1921), p. 11.

^{2.} A. Meillet, «Aujourd'hui », Mélanges A. Thomas (Paris, 1927), p. 291-293.

^{3.} L. Spitzer, « Aujourd'hui et Jour », SIP, XXXVII (1940), p. 565-584. Revue de linguistique romane.

Mais la langue savante s'est opposée à ce phonétisme 1. » En effet, le Godefroy (IV, 522-523) cite, pour le mot hui, plusieurs exemples de cette prononciation innovatrice, dont certains remontent même au 12e siècle:

N'i avera wi par mei jugement escuté

Tant il m'est wi mesavenu

Sovent t'ai wi veu ferir

Pour çou, si prie a vous tous que vous gardes wi mon cors ...

Wy ne vy vo pareil

Quelle est l'origine de cette alternance [w]~[w]? Elle se laisse peut-être dépister dans le double développement d'un mot très usité comme, par exemple, ŏcto. Frappé de l'accent tonique, ce mot devait aboutir à huit [wi(t)]. Pourtant, sous le coup de l'accent secondaire, il aboutissait tout aussi régulièrement à oit, et plus tard à [uit, wit]: OCTOGINTA > oitante 'quatre-vingts'. A en juger par l'orthographe médiévale, ces deux prononciations, [wi(t)] et [wi(t)] ont fini par se confondre complètement: OIT, oitt, oyt, oict, oyct, oeyt, oiect, oct, uit, uyt, wit, ouit, ouyt, ouict, ut, euit, euict, eut, oept, oeps, wet, hueit, heut, huit, huyct, oict, ouyct (Gdf., V, 589 c); OITANTE, hoitante, ouitante, uitante, huitante, huitante, etc. (Gdf., V, 590 b); OITAIN, uitain, huitain, huytain, witain, witin, wittin (Gdf. V, 590a); OITISME, oytisme, ouitisme, uitisme, uytisme, witisme, utisme, eutisme, eutime, uitissime, oitieme, eutiesme, octiesme, ouictiesme, witime, outime, utime, utaimme, uitieme, uittiesme, huistime, uictaime, huicteme, witieme, huitieme, octime. octoieme, oeptisme; (Gdf., V, 591 a). A cet égard, voici un témoignage très clair : « Ce fu fait en l'an de l'incarnation 1226 à mois de Witembre [≠ septembre]. Nam Witt, pro Huit, Octo dixerunt. A Wit jours de indusse, in Lit. Guil. Fland. comit. Namurc. ann. 1409. » (Du Cange, IV, 694 c). C'est le même genre d'alternance ([wi] \sim [wi]) que l'on trouve dans la prononciation du mot *hui* ².

^{1.} P. Fouché, Phonétique historique du français (Paris, 1958), II, Les Voyelles, p. 288, Rem. VI.

^{2.} Que les graphies de hui et huit aient pu se confondre par suite de l'homonymie partielle qu'offraient ces mots, c'est ce que les exemples suivants semblent indiquer : Bien a quatre ans que je vos aim : Certes onc n'atousa ma main A vos, mais OT [hui] i touchera : Lors l'acole. (Gdf., IV, 522 c). A mon avis, c'est également le mot hui qui se cache derrière la graphie oit, graphie que Godefroy n'a pas réussi à déchiffrer dans

Or, au cours du 13e siècle, à mesure que l'o initial passait à [u], la prononciation de la particule affirmative devenait ouil [uil, wil], d'oil qu'il était 1. Avec la chute de la consonne finale, il y aurait eu convergence phonétique, au moins partielle, entre hui [wi] (< HŎDIE) et la particule affirmative. Selon M. K. Pope (From Latin to Modern French, §841), l en position finale pouvait tomber dès le 12e siècle : « In prae-consonantal position the l of il was effaced in the later twelfth century ... and in consequence qu'il and qui, s'il and si became homophonous in this position and were often confused... » Les l finals qui ne sont pas tombés de si bonne heure s'effaçaient peu à peu au cours du moyen français (Pope, § 392). Or il est à supposer que oil (ouil), n'étant qu'un composé de o et du pronom personnel il, aurait suivi de près le développement de ce pronom. En fait, le Tobler-Lommatzsch (VI, 1018) présente quelques exemples du 12e et 13e siècles d'où le l final de oil est absent : « Ore, dame, partirons nous nostre despouille? » — « Oïl voir (Var. Öi) », dist la chievre, « biaus sires, se vous voulez », Men. Reims 408. « Di je veir, fei que me devez, De ce que vous avez öi?» — « Certes », dist li prestres, « oi », Rose L 18092. Forment l'enpeinst, e cil chäi, Unques ne dist öi ne nun ... Brut Arn. 14303. On peut donc conclure sans hésitation à la possibilité, à partir du 13e siècle, d'une rencontre homonymique de oui et hui sous la forme [wi]. Or, c'est dès le 13e siècle, selon Gilliéron, que hui a besoin d'un renfort 2. Certes, des phrases comme Wi je le ferai, Wi je l'ai fait auraient pu prêter à équivoque. Voilà une raison bien spécifique pour que l'ancienne langue française ait tenu à préciser, le cas échéant : icest jor hui, cist jur de huy, a jour d'ieu, ui cest jor, ui en cest jor, uijord'ui, hui et le jour, hui est li jors, et que le moyen français ait définitivement adopté la formule figée : aujourd'hui.

Toronto.

N. L. CORBETT.

l'exemple suivant : C'est granz damaiges et granz delz Quant de lor pances font lor diex, Si desdaignox sont tuit LUES D'OIT, C'on ne les puet servir a droit. (Gdf., V, 590 a). Il faut traduire, je crois, 'maintenant, ces jours-ci, de nos jours'.

^{1.} J. G. Andison, The affirmative Particles in French (Toronto, 1923), p. 80.

^{2.} Gilliéron, p. 11.